

Le Mercredi 30 Mai 2007,

COMMUNIQUE DE JEAN FRANÇOIS BACCARELLI

IMMIGRATION ET CULTURE

La Corse est la deuxième région d'immigration de France.

Pourquoi des gens choisiraient-ils de s'installer dans notre pays s'ils pensaient y courir quelque danger ?

Ce positionnement et cette simple constatation de bon sens doivent reléguer au rang de pure calomnie, les épithètes dont les médias et certaines associations ne cessent de nous affubler.

Cependant, ce phénomène migratoire s'accompagne de deux problèmes majeurs pour les Corses : la minorisation de la communauté d'accueil avec son corollaire : l'acculturation subie par cette même communauté.

On peut développer à l'envie tous les discours faussement humanistes, chacun s'accorde à dire que la culture corse, c'est-à-dire l'ensemble des us, des traditions, des pratiques, des comportements sociaux ancestraux et la langue, sont en déclin, voire tendent à disparaître.

Sans réaction déterminée et constructive de sa part, et au-delà des conceptions politiques de chacun, la communauté corse va devoir adopter des formes de cultures qui s'imposent à elle du fait même des transferts de populations et qui remplaceront à terme, la culture d'origine. C'est la définition de l'acculturation.

Par respect pour ses ancêtres, pour ses enfants, et pour lui-même, chacun de nous a le devoir de sauvegarder, de perpétuer, et de transmettre notre culture.

Si chacun s'accorde à refuser « l'américanisation » des formes de pensées ou de pratiques sociétales sans que personne n'y perçoive un quelconque racisme mais le simple combat pour la préservation d'une identité propre, il en est de même pour toute autre forme de culture que l'on tenterait de nous imposer par quelque moyen que ce soit.

La réaction doit être déterminée. Elle doit affirmer notre culture comme le patrimoine d'une communauté bien identifiée et située sur un territoire que les paramètres sociologiques, historiques et religieux définissent comme étant exclusivement le sien. Elle doit être constructive en mettant en place les moyens et les actions qui doivent s'imposer à tous, non seulement pour la préservation de l'identité de la communauté mais surtout par sa renaissance et la reconquête du terrain perdu.

Nul n'ignore le combat inlassable que je mène en ce sens mais il doit dépasser aujourd'hui les limites de l'île. Il doit être porté à l'Assemblée Nationale afin que la Corse puisse s'exprimer et qu'à son exemple d'autres régions puissent réagir concrètement aux dangers de cultures colonisatrices et prédatrices dont la finalité est la disparition de l'identité séculaire de chaque terroir.